



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique du patrimoine

Question écrite n° 39653

Texte de la question

M Michel Debre demande a M le garde des sceaux, ministre de la justice, s'il n'estime pas necessaire, apres l'arret de la Cour de cassation en date du 15 avril 1988 reconnaissant le caractere mobilier a certaines fresques detachees de leur mur et vendues a l'etranger, de presenter un projet de loi tendant a assurer la protection du patrimoine artistique et historique de la France.

Données clés

Auteur : [M. Debré Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39653

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1821